

en librairie >

SER EDUCATEUR



DOSSIER

Les pédagogies actives dans l'air du temps

Questions numériques ChatGPT? Oh la mauvaise «surprise»!



Numéro 2 | 24 février 2023 | www.revue-educateur.ch | www.le-ser.ch

SER SYNDICAT DES ENSEIGNANT·ES ROMANOS·ES

< www.le-ser.ch

CAMILLE DEJARDIN

URGENCE POUR L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

EXIGENCE, ÉQUITÉ, TRANSMISSION


TRACTS
GALLIMARD

N°42

Ce cours est enregistré et mis en ligne sur les plateformes UNIGE.

This course is recorded and made available online on UNIGE platforms.

Exercice D : vers l'examen...



A « Un cours sur la symétrie axiale »

Source : <http://trukastus.over-blog.com/article-27008023.html>

Niveau concerné : élèves de 6-7 ans.

Dans un premier temps, chaque élève reçoit la fiche ci-contre.

Après un moment d'observation individuelle l'enseignant commente. Les élèves découvrent que les figures sont « symétriques », c'est-à-dire qu'elles se superposent si l'on plie la fiche en suivant l'axe vertical, dit « de symétrie ».

L'enseignant note le mot « symétrique » au tableau, les élèves le copient à la bonne place sur leur fiche.

Ils complètent ensuite la fiche d'exercice ci-dessous.

Recherche et propriétés géométriques

De : _____

Axe de symétrie

Sur chaque quadrillage, colorie les cases nécessaires pour obtenir la symétrie de la figure grise par rapport à l'axe noir.

Les figures symétriques

Elles sont

Cette droite est un axe de symétrie.

Elles ne se superposent pas par pliage : Elles ne sont pas symétriques.

Dans une figure, il peut y avoir un ou plusieurs axes de symétrie.

B « Une recherche sur la symétrie axiale »

Source : Marciniak, M. & Thorel, M. (1999). La recherche libre en mathématiques. *Le Nouvel Educateur*, 108, 7-13.

Niveau concerné : élèves de 5-6 ans.

1. L'enseignant part d'un événement qui a attiré son attention : le dessin d'un « drôle de papa » par un élève. Il décide de saisir cette opportunité – l'asymétrie du dessin mise en évidence par le commentaire de l'élève – pour démarrer une activité de recherche mathématique.

2. Il présente ce dessin à la classe. Les caractéristiques asymétriques contrastent, leur « cousin norm

3. Les élèves observent et commentent. Les élèves ne le font pas spontanément, les élèves comme « pas pare

4. L'enseignant demande aux élèves de trouver la symétrie. Il introduit la notion de leur place, les élèves compl

5. En prolongement, les élèves cherchent à trouver la symétrie dans d'autres figures. Ils trouvent un ou plusieurs axes de symétrie (deux axes) ; un port-it carré



Critères d'évaluation :

I. Qualité de l'analyse, par opposition des deux démarches		/8
1.1.	Question 1	/2
1.2.	Question 2	/2
1.3.	Question 3	/2
1.4.	Question 4	/2
II. Usage et compréhension des concepts choisis, pour démontrer les oppositions		/8
2.1.	Concept de <i>XX</i> (ici : simulation)	/2
2.2.	Concept de <i>YY</i> (ici : signification)	/2
2.3.	Premier concept à choix	/2
2.4.	Second concept à choix	/2
III. Forme, lisibilité et étayage du travail		/8
3.1.	Usage pertinent des ressources documentaires	/2
3.2.	Vocabulaire, syntaxe et orthographe	/2
3.3.	Cohérence et étayage de l'argumentation	/2
3.4.	Clarté et lisibilité de l'ensemble	/2
Total		/24

Attribution des points : insuffisant = 0 pt ; suffisant = 1 pt ; bon ou très bon = 2 pts. | **Seuil total de suffisance** : pour que l'épreuve soit réussie, la moitié des points (4) est requise dans chaque catégorie I, II et III. | Barème en cas d'acquis : 12 à 14 pts = 4.0 ; 15 à 17 pts = 4.5 ; 18 à 20 pts = 5.0 ; 21 et 22 pts = 5.5 ; 23 et 24 pts = 6.0.



Plan du cours

Automne – Enseigner : entre travail réel et imaginaire du métier

A1 – La forme scolaire et ses fonctions didactiques

A2 – Entre sens et significations : les situations d'apprentissage

A3 – Entre intérêts et conflits cognitifs : l'activité des élèves

A4 – Entre domination et dévolution : l'autorité des enseignant-es

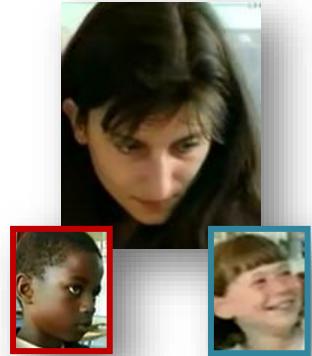
Printemps – Scolariser : entre **reproduction** et **transformation** des sociétés

P1 – L'école publique et ses fonctions sociales

P2 – Entre inclusion et différenciation : l'organisation du travail

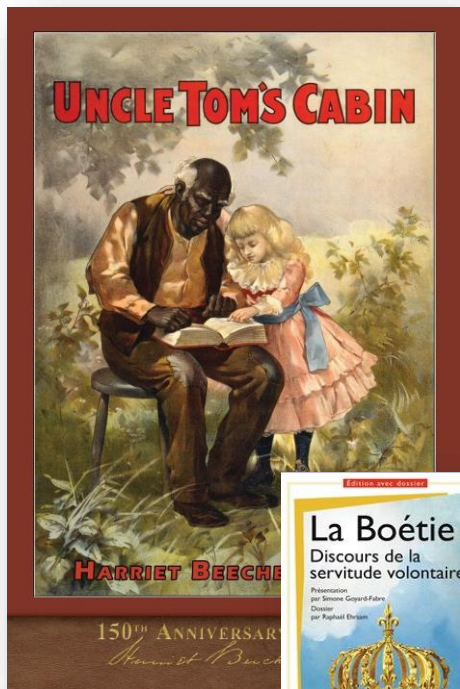
P3 – Entre socialisation et subjectivation : le curriculum

P4 – Entre savoirs et compétences : les concepts



*Bonnes intentions...
vs
Pression, négatif,
attribution externe,
culpabilisation, flou,
responsabilisation, cruel,
soumission...*

DOMINATION, n.f.



La domination (du latin *dominare*, « être maître ») est un type de rapport social caractérisé par deux traits : 1. une **subordination** du dominé au pouvoir du dominant ; 2. une **participation du dominé à cette subordination** (Martuccelli, 2001, 2004).

[Un esclave peut par exemple être soumis à son maître ou à sa maîtresse tout en se révoltant contre sa condition. Il devient dominé s'il juge bon, normal, légitime d'être en position d'infériorité. « *Devenez bon, grand et savant homme*, dit par exemple l'Oncle Tom à Georges Shelby, le fils de ses propriétaires. *Vos parents et tous les gens de l'habitation seront si fiers de vous ! Soyez un bon maître... comme votre père ; soyez chrétien comme votre mère.* »]

La participation du dominé peut découler de son **consentement par adhésion** (à l'idéologie régnante) ou de sa **soumission par résignation** (à des forces contraignantes). Les formes modernes de domination peuvent ainsi combiner les phénomènes de **servitude volontaire** et ceux d'**autonomie obligée** (Périer, 2014 ; Durler, 2015).

L'école publique contribue aux effets de domination sociale en **légitimant des croyances** (« *Tu seras perdue...* »), **normalisant des conduites** (« *Il faut te mettre au travail...* »), **justifiant des hiérarchies** (« *C'est une chance...* ») (Millet & Croizet, 2016).

Plan du cours

Automne – Enseigner : entre travail réel et imaginaire du métier

A1 – La forme scolaire et ses fonctions didactiques

A2 – Entre sens et significations : les situations d'apprentissage

A3 – Entre intérêts et conflits cognitifs : l'activité des élèves

A4 – Entre domination et dévolution : l'autorité des enseignant-es

Printemps – Scolariser : entre reproduction et transformation des sociétés

P1 – L'école publique et ses fonctions sociales

P2 – Entre inclusion et différenciation : l'organisation du travail

P3 – Entre socialisation et subjectivation : le curriculum

P4 – Entre savoirs et compétences : les concepts

Métier d'enseignant.e et évolutions de l'école

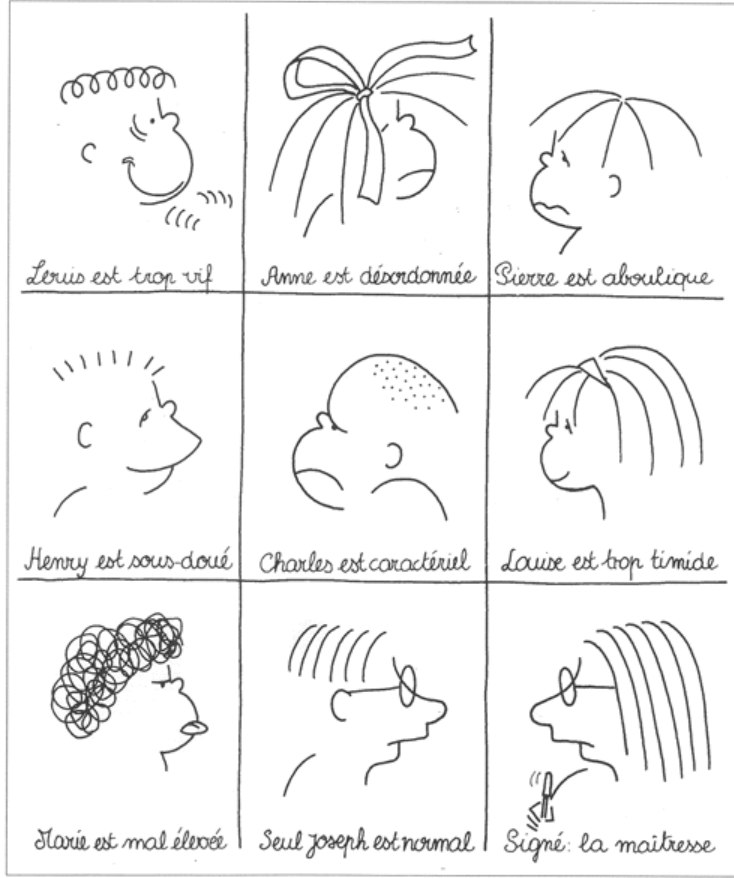
P-1-1

L'école publique et ses fonctions sociales



' Quand un sous-système régulateur n'est pas aussi hétérogène que le système qu'il régule, il ne régule plus que la part du système homogène avec lui-même.'

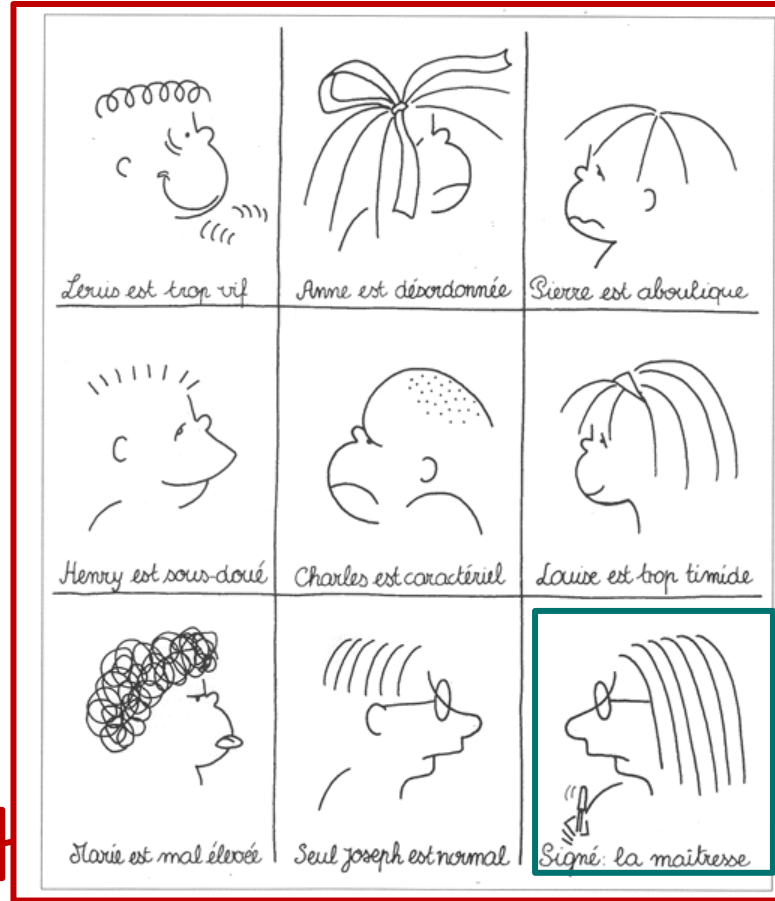
W. R. Ashby, loi de la variété requise



Système

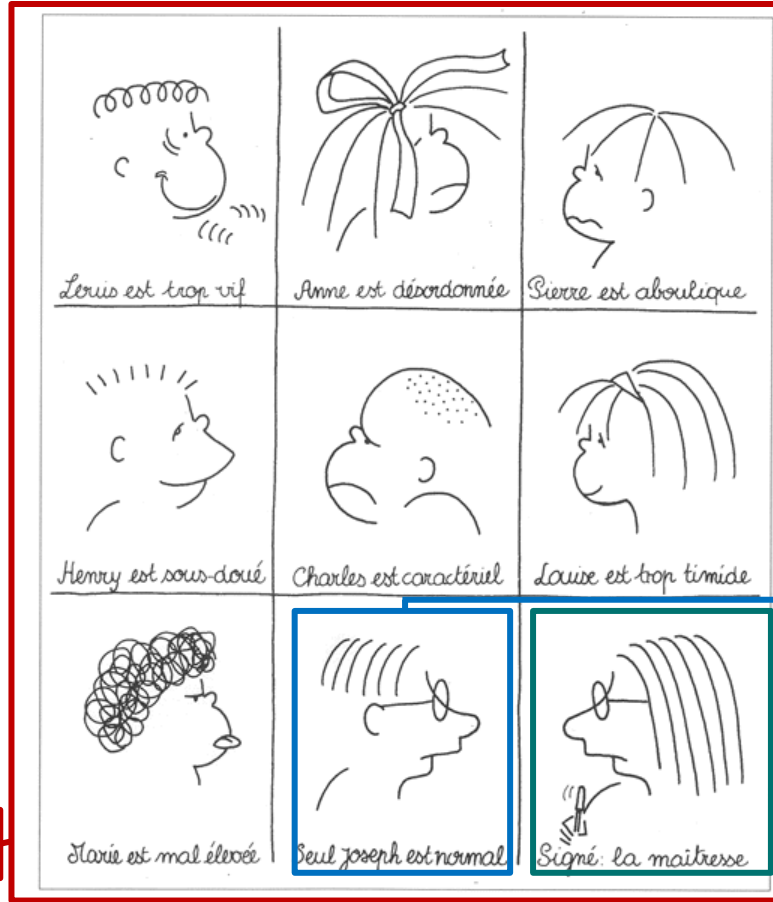


Systeme



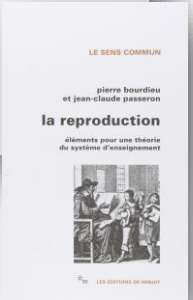
Sous-système régulateur

Systeme




Part du système homogène...

Sous-système régulateur





1. Entre deux régulations
2. Le cas genevois
3. Une juste sélection ?

1. Entre deux régulations
2. Le cas genevois 
3. Une juste sélection ?

- 75,7% des votants acceptent l'initiative de l'ARLE. Le contreprojet recueille 57,6% des voix.
- Les partisans des notes saluent l'aube d'une «ère nouvelle». L'Entente enregistre sa victoire avec satisfaction.
- Le Département va plancher sur un nouveau règlement. Les notes entrèrent en vigueur en août 2007.

LES GENEVOIS PLÉBISCITENT LE RETOUR DES NOTES

2006

CYCLE D'ORIENTATION

AVEC 74,5% DE OUI, LES GENEVOIS PLÉBISCITENT LE CONTRE-PROJET DE L'ÉTAT.

L'initiative de RÉEL est rejetée à 68%. Rien n'est joué. Si l'initiative 138, qui prône l'hétérogénéité, est acceptée en septembre, c'est elle qui s'appliquera. Le débat est vif à gauche. Le PS ne sait pas s'il soutiendra son magistrat ou l'hétérogénéité. Les Verts hésitent.

2009



Pour une école plus inclusive 2023

Projet de loi - Chaque enfant, avec ou sans handicap, doit être scolarisé en priorité au sein de l'enseignement ordinaire. C'est le sens d'un projet de loi qui vise à «changer de paradigme», selon les mots, hier, de Cyril Mirzahi, député socialiste. S'inspirant de ce qui se fait au Tessin, le texte stipule que chaque école primaire doit pouvoir accueillir «une ou plusieurs classes inclusives et spécialisées». Des établissements distincts pourraient accueillir les élèves qui ne pourraient pas intégrer ces dispositifs, mais il s'agirait là d'exceptions. En somme, il faudrait généraliser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans le cadre d'un enseignement spécialisé. «Il faut éviter la ségrégation. Nous voulons une école, plutôt que deux systèmes», a affirmé Cyril Mirzahi.

«Cela se passe très bien.» A Genève, Cyril Mirzahi et Marjorie de Chastony parlent de «saupoudrage», alors que l'école inclusive est le grand champ de bataille des mêmes établissements, 350 dans des groupes spécialisés. «On se passe très bien.» A Genève, Cyril Mirzahi et Marjorie de Chastony parlent de «saupoudrage», alors que l'école inclusive est le grand champ de bataille des mêmes établissements, 350 dans des groupes spécialisés.

Chaque école primaire doit pouvoir accueillir «une ou plusieurs classes inclusives et spécialisées»

4 Genève 2022

Tribune de Genève | Samedi-matin 3-4 décembre 2022

Enseignement secondaire

Le parti dit prendre ses responsabilités, en faisant des propositions pour améliorer la prise en charge des élèves les plus fragiles.

Après l'échec de la réforme du Cycle en votation, le PLR livre sa vision

«Ceuls 2,3% des jeunes du Regroupement 1 atteignent les objectifs du Plan d'études romand. Si la même approche pédagogique [...] perdure, rien ne changera.»

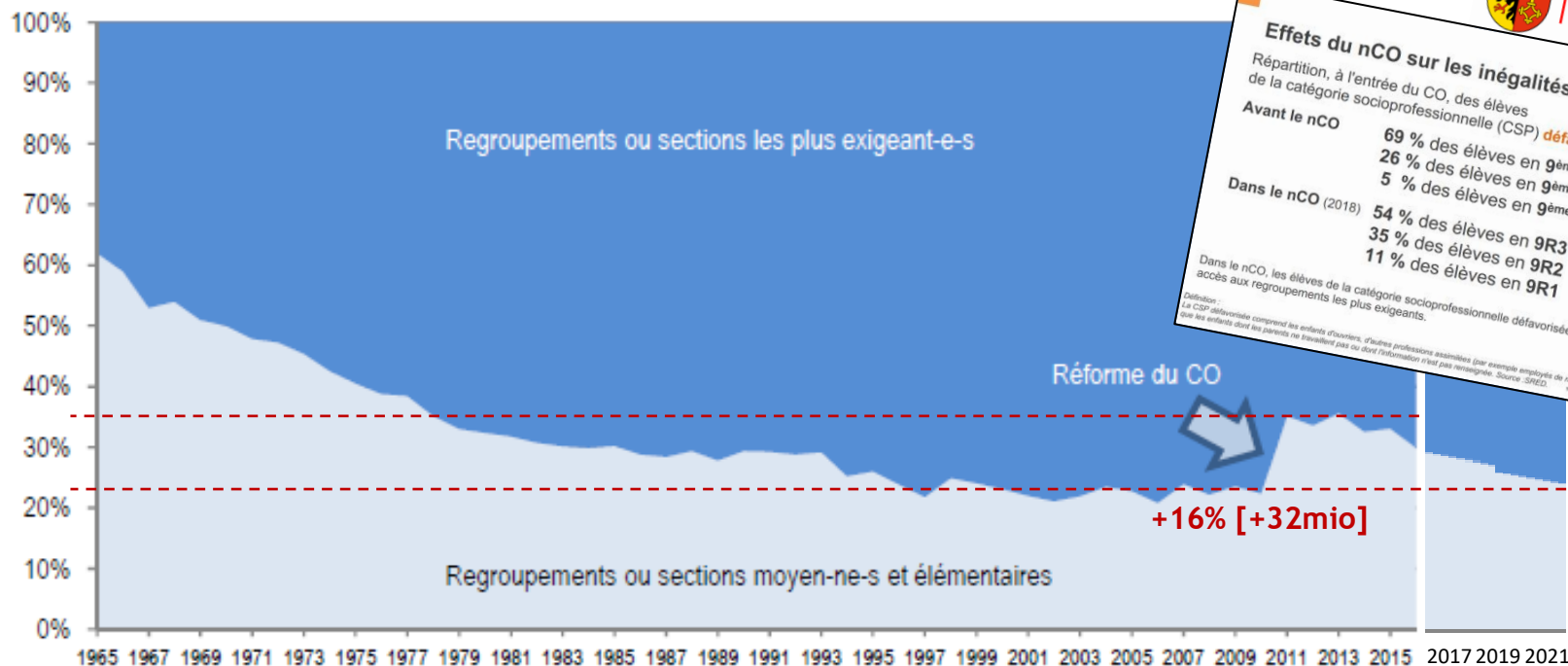
Marie Meudier
Députée PLR

GENÈVE

La réforme du Cycle échoue de peu 2022

Genève ressort profondément divisé du scrutin sur CO22. Si tout le monde convient qu'il faut remettre l'ouvrage sur le métier, le flou est total sur la direction et le timing.

Figure 10. Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en 1^{re} année du CO, 1965-2016



(SRED, 2019)

Source : SRED/nBDS (situation au 31.12 de chaque année)

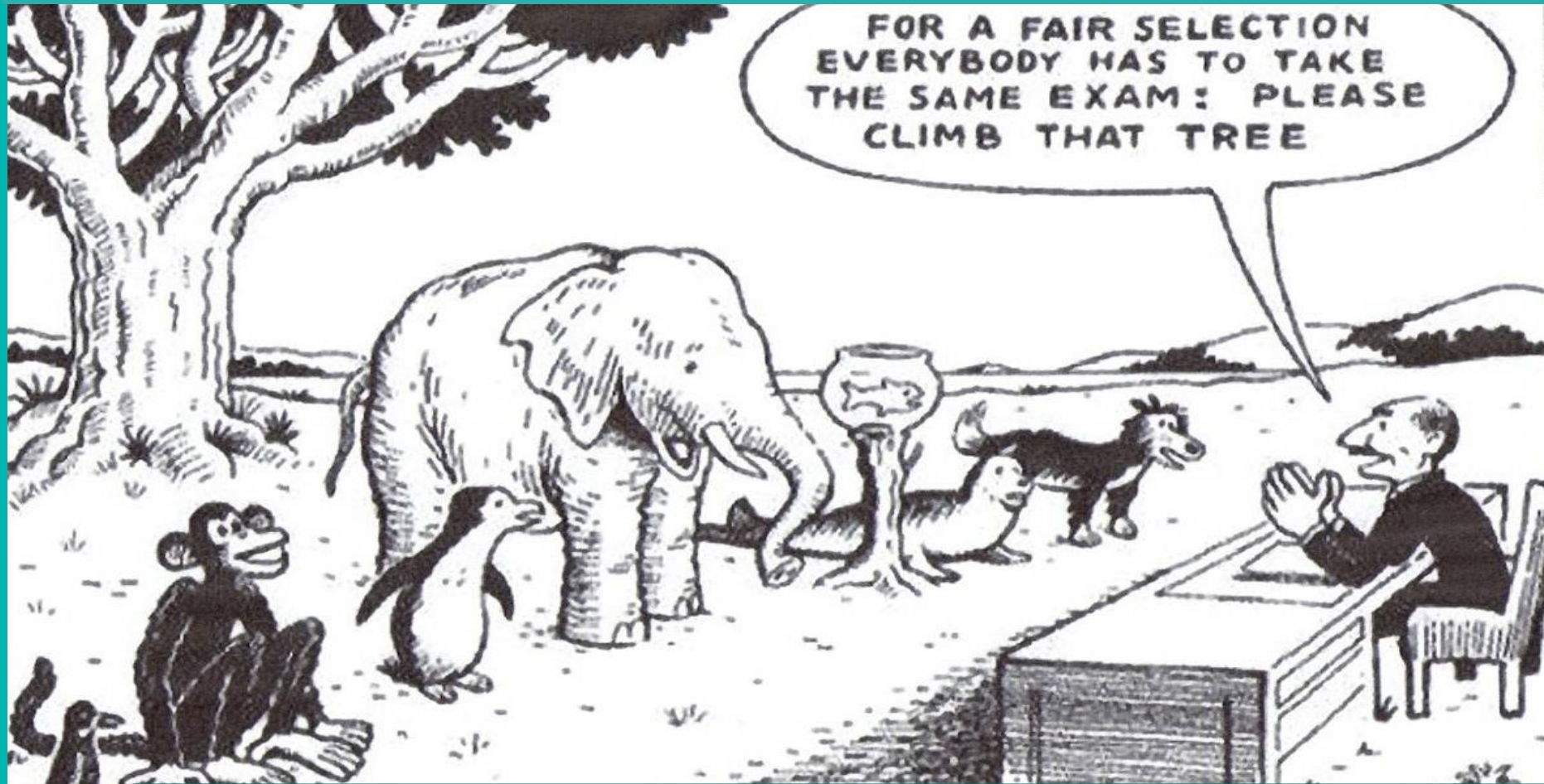
Clé de lecture : Répartition (au 31.12 de chaque année) des élèves dans les différentes filières en première année du CO, sans les élèves qui ont fréquenté les classes hétérogènes. Avant 2000 la section la plus exigeante était la section latino-scientifique, entre 2000 et 2010 il s'agissait du regroupement A et depuis 2011 du regroupement 3.

Légitimer quelles inégalités ?

- L'idéal d'inclusion et la compétition sociale sont en contradiction.
- Plus la sélection est précoce, plus tôt l'école doit la justifier.
- Mieux l'école légitime les classements, moins elle les resserre.
- Plus les résultats se dispersent, plus les inégalités sociales croissent.
- Plus le savoir est relativisé, moins les inégalités sont un problème.
- Tout se jouerait donc entre trois théories de l'ordre juste :
méritocratie, capacitation, concordance.
- Ces théories renvoient à trois intérêts de connaissance : distinction, discussion, coopération.

1. Entre deux régulations
2. Le cas genevois
3. Une juste sélection ?

1. Entre deux régulations > 2. Le cas genevois > 3. Une juste sélection ?



En quoi cette image peut-elle être pédagogiquement trompeuse ? Répondre sur le PAD des exercices :

<https://mypads2.framapad.org/mypads/?mypads/group/pad-du-cours-hq1t4295n/pad/view/pad-des-exercices-5q1ve297u>

FONCTION SOCIALE, n.f.



L'école publique a plusieurs **fonctions sociales**, certaines **manifestes** et revendiquées, d'autres **latentes**, c'est-à-dire ignorées ou activement refoulées (Merton, 1949).

- En première analyse, on appelle « fonction sociale » d'une institution (par exemple l'école publique) sa **contribution à l'existence de la société**.
- Ce concept exprime le fait que toute instance sociale **sert** à quelque chose, qu'elle joue un **rôle** dans le fonctionnement collectif. Mais il ne doit pas cacher que certains de ces fonctionnements peuvent être jugés néfastes ou critiquables vus d'ailleurs...
- D'un point de vue normatif, on peut donc distinguer **fonctionnement** et **dysfonctionnement** social : les moments où une pratique fonctionne au détriment d'une autre, socialement davantage valorisée que la première.
- C'est parce que les fonctions peuvent donc **entrer en conflit** que les plus nobles sont volontiers affirmées (manifestées), les moins avouables au contraire occultées (latentes). La publicité des unes et l'opacité des autres contribuent toutes les deux à **maintenir le statu quo**.
- Exemple : les fonctions nobles des pratiques pédagogiques sont d'instruire les élèves (**subjectivation**), de les intégrer (**socialisation**) et de les qualifier (**certification**) ; leurs fonctions latentes peuvent être de normaliser les classements, de justifier les inégalités, de signifier l'ignorance et/ou de maintenir l'ordre et les autorités existantes (**légitimation**) (Dubet & Martuccelli, 1996).

Références

- Beecher-Stowe**, M. (1852/1986). *La Case de l'oncle Tom*. Paris : Livre de Poche.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.
- Dubet, F. & Martuccelli, D. (1996). *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Seuil.
- Durler, H. (2015). *L'autonomie obligatoire. Sociologie du gouvernement de soi à l'école*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- La Boétie**, E. de (1546/1574/1983). *Discours de la servitude volontaire*. Paris : Flammarion.
- Martuccelli, D. (2001). *Domination ordinaires. Explorations de la condition moderne*. Paris : Balland.
- Martuccelli**, D. (2004). Figures de la domination. *Revue française de sociologie*, 45(3), 469-497. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2004-3-page-469.htm>
- Millet, M., & Croizet, J. C. (2016). *L'école des incapables? La maternelle, un apprentissage de la domination*. Paris : La Dispute.
- Périer**, P. (2014). Autonomie vs autorité : idéal éducatif ou nouvelle forme de domination? *Recherches en éducation*, 20, 42-52. URL : <https://journals.openedition.org/ree/8093>

[Les caractères gras indiquent les textes entièrement ou partiellement disponibles sur **Moodle**.]

